

LE PROBLÈME DU PSAUTIER

LA réforme du bréviaire, qui s'élabore discrètement, devra résoudre bien des problèmes délicats et notamment celui du psautier. On ne peut imaginer, en effet, le maintien indéfini du *statu quo*, c'est-à-dire de l'usage simultanément, dans l'Église latine, du psautier de la Vulgate et du « nouveau psautier », autorisé par Pie XII dans le Bref *In cotidianis precibus*. Supprimer l'un de ces deux psautiers au profit de l'autre serait une solution simple, mais brutale et grevée de nombreux inconvénients. Ceux qui demeurent attachés à la Vulgate non pas par routine, mais par culte de la tradition et parce qu'en récitant le psautier de saint Jérôme ils se trouvent en communion avec les Pères latins les plus illustres et encore aujourd'hui les plus vivants : les Augustin, les Ambroise, les Grégoire, considéreraient comme une perte irréparable l'abandon de ce texte qui a fourni un support, un aliment et un vocabulaire à la prière et à la méditation de l'Église pendant tant de siècles. D'autre part, ceux qui apprécient le psautier de Pie XII à cause de sa clarté n'accepteraient pas de revenir à un texte qui leur paraît souvent obscur et même informe. Ils auraient l'impression justifiée d'un retour en arrière et d'une fâcheuse concession à l'archéologisme.

Il nous semble qu'on puisse envisager une autre solution, une solution moyenne mais non pas obtenue par des concessions réciproques et en faisant une cote mal taillée. Un mélange, ou une contamination purement matérielle de ces deux psautiers aboutiraient à un monstre et ne satisferait personne. Il ne resterait plus qu'à élaborer un quatrième psautier, ou à revenir en arrière...

Au lieu, en effet, de combiner au petit bonheur les deux

textes, ne pourrait-on envisager leur fusion à partir de principes clairs et objectifs, c'est-à-dire en déterminant, avant de se mettre au travail, quels sont respectivement les avantages et les mérites, et d'autre part les déficiences de l'un et de l'autre psautier, de façon à ne garder de chacun d'eux que son apport positif pour échapper, autant que c'est humainement possible, aux reproches qui peuvent venir soit d'un côté, soit de l'autre.

Quels sont les avantages du psautier de Pie XII ? On sait que ce pape, dans ses réformes liturgiques, s'est préoccupé de permettre aux fidèles de participer à la célébration liturgique de façon non seulement *active*, comme l'avait réclamé saint Pie X, mais encore *consciente*, comme lui-même l'a souligné dans son discours aux pèlerins d'Assise. C'est-à-dire que les fidèles — et ici spécialement les prêtres — doivent pouvoir comprendre les mots de leur prière. Or la Vulgate, en bien des endroits, décourage l'attention en n'offrant à l'intelligence qu'une suite de vocables parfois traduits littéralement — entendez de la façon la plus matérielle — sur un mauvais texte; si bien qu'on ne peut même pas parler ici de traduction, mais seulement de décalque. Le psautier de Pie XII est parvenu à éliminer ces passages inintelligibles. Peut-être a-t-il parfois obtenu ce résultat au prix de quelques hypothèses ou restitutions que les techniciens de l'exégèse pourront indéfiniment discuter. Et l'on peut soutenir sans trop de paradoxe que, sur ce point, la Vulgate a adopté un parti plus scientifique et plus objectif. Mais, puisqu'il ne s'agit pas de conserver les restes vénérables d'une prière antique et exotique, mais de donner un véhicule à la prière actuelle de l'Église vivante, nous préférons la solution pragmatique du psautier de Pie XII. Et puisqu'une certaine part d'hypothèses et d'interprétation est inévitable pour que la prière puisse se développer sans à-coups ni interruptions, nous faisons volontiers confiance aux spécialistes de l'Institut Biblique Pontifical qui ont assumé ces risques avec une compétence reconnue.

Innombrables sont aussi dans le psautier de Pie XII les améliorations de détail qui permettent de mieux suivre le mouvement et la pensée des psaumes. Amélioration dans le régime des temps (qu'on songe au psaume 100 qui dans la Vulgate est entièrement à l'imparfait, alors qu'il s'agit

d'une série de résolutions, si bien que l' « imparfait » hébreu ne pouvait être ici rendu que par un futur). Meilleure coupe des versets (on ne trouve plus comme dans la Vulgate : « *ut jumentum factus sum apud te* » suivi immédiatement de « *et ego semper tecum* », comme si la stupidité était un gage de l'union à Dieu). Emploi des guillemets et des tirets, si utiles pour faire remarquer ces changements d'interlocuteurs qui donnent tant de vivacité aux psaumes, mais égarent le lecteur lorsque rien ne les signale. En général d'ailleurs le nouveau psautier a remplacé par une ponctuation logique et moderne la ponctuation très rudimentaire de la Vulgate, qui obéit sans doute à des traditions de liturgie et de psalmodie plus qu'elle ne cherche à éclairer l'esprit en jalonnant le cheminement du texte.

Et pour en finir avec ces détails extérieurs, mais de grand intérêt pratique, remarquons combien la nouvelle version a amélioré le sectionnement des psaumes, souvent si déplorable dans le psautier hebdomadaire de Pie X. C'est ainsi que la grande action de grâces du psaume 21 (le vendredi à prime) commence par un verset que le psautier de Pie X a placé à la fin de la deuxième section; on aime que, dans le nouveau psautier, la troisième section liturgique commence exactement avec cette action de grâces elle-même. Au troisième nocturne du samedi, la deuxième et la troisième section du psaume 106 débutent, dans le sectionnement de Pie X, par l'action de grâces adressée à Dieu pour les délivrances racontées dans la section précédente. Le nouveau psautier a corrigé ce démembrement.

Il nous paraît évident que de telles améliorations ne peuvent être remises en question, et que le psautier définitif que nous souhaitons devrait les conserver.

*
**

Pour autant, était-il nécessaire de changer aussi radicalement le style et le vocabulaire de la Vulgate? Certaines modifications dans le temps des verbes ne profitent nullement à la clarté. On comprend très bien que *speravi* ou *clamavi* désignent une action qui dure depuis longtemps et qui se prolonge encore. *Spero* et *clamo* évoquent au con-

traire un présent fugitif, un acte passager et beaucoup moins religieux¹.

On comprend fort bien, en lisant la Vulgate, que *ecclesia*, *Christus*, *Spiritus*, ne désignent pas l'Église, le Christ, le Saint-Esprit, au sens précis que donne à ces mots la théologie catholique, mais des réalités de l'économie ancienne qui préfigurent l'économie chrétienne, sont en continuité avec elle et lui ont fourni sa terminologie. Cette continuité est détruite si l'on emploie des mots plus matériels et moins chargés de résonances religieuses, tels que *sodalitas*, *unctus* et *halitus*.

Pourquoi avoir remplacé les *pueri* de la Vulgate (chacun sait que, même en latin classique, *puer* désigne à la fois l'enfant et le serviteur) par des *servi* qui ne sont pas beaucoup plus clairs et ne permettent plus de voir pourquoi le psaume 112 a été employé à la messe des Saints-Innocents et de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus ?

Pourquoi avoir remplacé le verbe *confiteri*, si chrétien et si riche (qu'on songe aux *confessions* de saint Augustin) par *celebrare* ?

Tout homme cultivé sait aujourd'hui que si le latin cicéronien demeure un modèle, le latin chrétien des Pères de l'Église et de la liturgie n'est nullement un latin corrompu dont nous devons rougir. Dira-t-on que La Bruyère, Louis Veuillot, Victor Hugo, Claudel, François Mauriac écrivent un mauvais français parce qu'ils n'écrivent pas exactement comme Bossuet ?

Sur le plan du style et du vocabulaire, disons-le franchement, c'est la Vulgate qui doit être la base du troisième psautier dont nous souhaitons l'avènement. Seuls le style, le vocabulaire, le rythme de la Vulgate nous permettront d'avoir une prière homogène au style de la liturgie et des Pères.

Mais qu'on corrige ce texte de base aussi souvent que ce sera nécessaire pour éviter les obscurités, parfois même les non-sens de la Vulgate. Nous sommes attachés à celle-ci

1. Et pourquoi ces changements de détail, qui n'apportent aucune clarté nouvelle dans le *Benedictus*, le *Nunc dimittis*, et surtout le *Magnificat* ? Ils n'ont pour résultat que de troubler les fidèles dans leurs habitudes. On se plaint de voir les vêpres délaissées : ces innovations superflues ne peuvent que contribuer à leur abandon.

pour ses qualités, et non pour ses verrues. Qu'on profite largement, hardiment, de toutes les améliorations procurées par le psautier de Pie XII. On sera ainsi fidèle à l'intention du pape : offrir aux prêtres un psautier qui leur permette une prière pieuse, certes, mais intelligible et donc intelligente.

*
**

Ce travail ne semble pas impossible. Qu'on le confie à une équipe où figurent des exégètes chargés de maintenir les droits du sens littéral, mais aussi des patrologues et des liturgistes qui veilleront à maintenir le *ton* de la prière traditionnelle. Il ne s'agit pas de rivalité entre des écoles opposées, mais d'émulation et de collaboration entre des ouvriers mettant chacun sa compétence propre au service de l'Église dans un travail commun. Notre temps qui a vu, comme une de ses plus belles réussites, la conjonction du renouveau biblique, du renouveau liturgique, du renouveau ecclésiologique et du renouveau catéchétique, devrait pouvoir accomplir cette belle tâche.

A.-M. ROGUET.